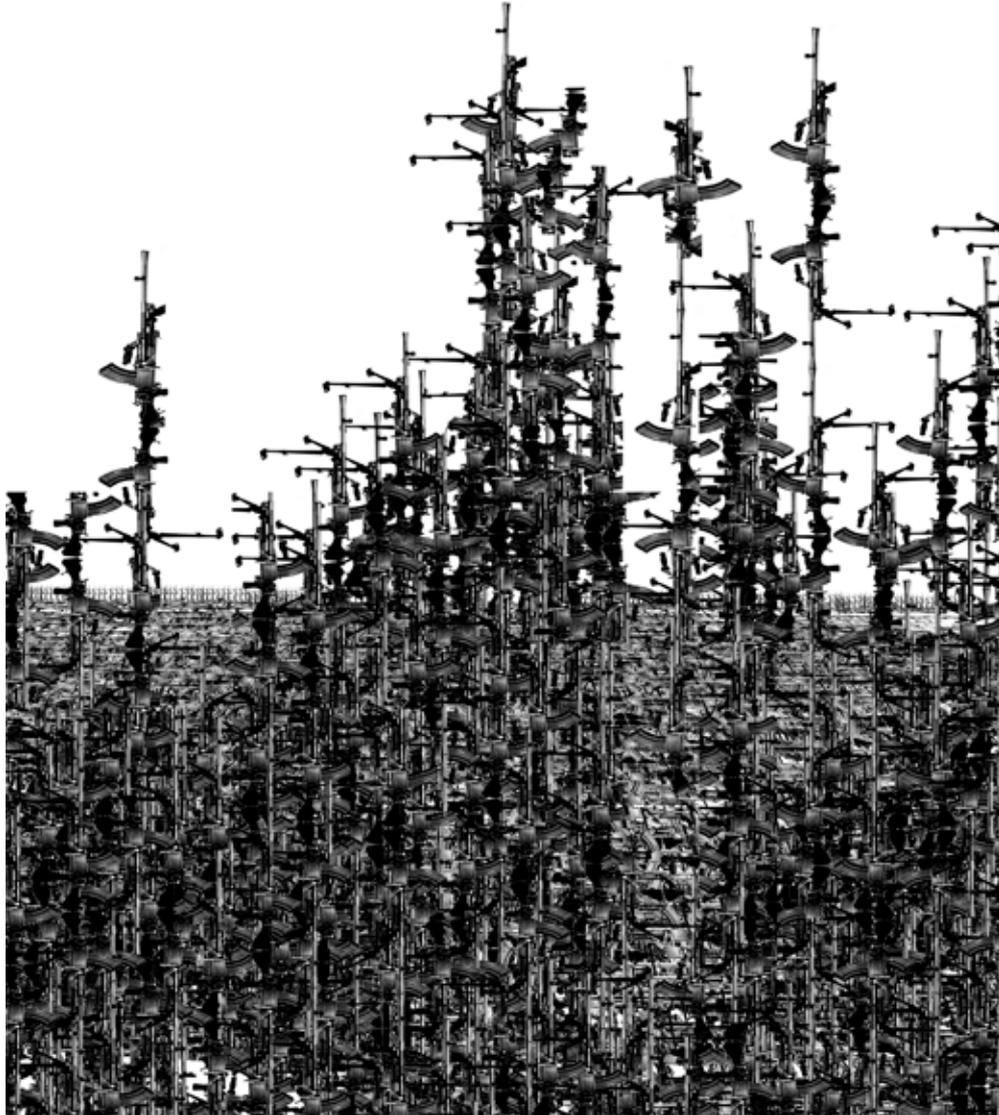


**DOSSIER D'APPEL À PROJET**  
**RÉSIDENCE**  
**PHOTOGRAPHIQUE**  
**DU MUSÉE DE L'ARMÉE**





**Image de couverture:** Yan Morvan, *Champs de Bataille. Bataille de Bazelles. 31 août-1<sup>er</sup> septembre 1870. Les Dernières Cartouches peint en 1873 par Alphonse de Neuville, Bazeilles, France, 2016.* Épreuve couleur Cibachrome, 80 x 100 cm, musée de l'Armée, inv. 2016.41.22  
**Ci-dessus:** Lisa Sartorio, *L'Écrit de l'Histoire. Bren Mk1, France, 2015.* Épreuve pigmentaire sur papier Fine Art, 116 x 87 cm, musée de l'Armée, inv. 2018.50.1

---

## Dossier appel à projet

### RÉSIDENCE PHOTOGRAPHIQUE DU MUSÉE DE L'ARMÉE

#### Le musée de l'Armée

Musée de France placé sous la tutelle du ministère des Armées, le musée de l'Armée est à la fois un musée d'histoire, de sciences et techniques, de beaux-arts et de société. Conservant près de 500 000 items en relation avec le fait militaire et guerrier, de la Préhistoire au XXI<sup>e</sup> siècle, il est dans son domaine l'un des fonds les plus riches au monde, incluant des pièces prestigieuses issues des collections royales. Parmi les uniformes, armes, dessins, peintures et objets du quotidien, la photographie tient une place particulière avec une collection de près de 80 000 pièces tous supports et procédés confondus, qui couvre l'ensemble du champ historique du médium, de 1845 à nos jours.



Cour d'honneur  
des Invalides

Éric Bouvet,  
*Dans la vallée d'Ouzbîn.*  
*Surveillance de nuit*  
*sur la crête*  
*à 1954 m d'altitude,*  
Afghanistan, 2009.  
Épreuve argentique  
sur papier baryté,  
40 x 50 cm,  
musée de l'Armée,  
inv. 2012.2.32



Depuis 2009, le musée de l'Armée s'attache à favoriser la création photographique en sollicitant des auteurs pour poser un regard personnel, créatif et singulier, sur les sujets intéressant l'histoire des forces armées et des engagements militaires de la France : l'Afghanistan en 2009 avec Éric Bouvet ; l'Institution nationale des Invalides, en 2018 avec Philippe de Poulpiquet et en 2022, les forces spéciales au Sahel avec Édouard Elias.

Engagé dans un ambitieux projet ministériel d'extension et de transformation appelé MINERVE (2022-2030), le musée de l'Armée poursuit son soutien au renouvellement des modalités de la création photographique contemporaine, en lançant une résidence annuelle, ouverte à une diversité de pratiques et de dimension internationale.

L'objectif est de financer un projet singulier, en cohérence avec les axes de développement et les missions du Musée, notamment celle de l'éducation à l'image, attentives à la compréhension du monde.



---

# Dossier appel à projet

## RÉSIDENCE PHOTOGRAPHIQUE DU MUSÉE DE L'ARMÉE

### 1 | Objet de l'appel à candidature

Résidence photographique de création à récurrence annuelle au musée de l'Armée.

### 2 | Lieu de la résidence

Musée de l'Armée, Hôtel national des Invalides, 129, rue de Grenelle - 75007 Paris.

### 3 | Contexte

La résidence photographique du musée de l'Armée prend place au sein de la dynamique du [projet ministériel MINERVE](#), défini dans le Projet scientifique et culturel (PSC) adopté en 2020 et relatif à la conduite des travaux d'extension et de transformation du Musée, à l'horizon 2030. Ce projet ambitieux permettra au Musée de déployer tout son potentiel et de répondre davantage aux attentes du public le plus large au travers d'actions structurantes : amélioration de l'accueil des visiteurs et de sa déambulation au sein du site des Invalides ; création d'une véritable arrière-scène logistique muséographique pour faciliter les mouvements des œuvres ; transformation du Musée en musée de site, ancré au cœur de l'Hôtel national des Invalides ; enrichissement de la visite avec la création de quatre nouveaux parcours permanents : « L'Hôtel des Invalides, entre histoire et mémoires », « Forces armées et engagements militaires de la France », « Après 1945 : de la Guerre froide à nos jours » et « Colonisation, décolonisation, une histoire en partage ».

Le programme est vaste, mais grâce à lui, le musée de l'Armée assurera pleinement sa vocation civique, s'affirmant comme le musée d'histoire mondiale de la France à travers le fait militaire et guerrier. Ancré dans son siècle, il proposera une approche globale et décloisonnée, attentive aux connexions et aux interactions de notre pays avec le monde.

Dans cette dynamique, le Musée souhaite accorder une place particulière à la création photographique en accueillant en résidence, parmi ses équipes et dans ses murs, une autrice ou un auteur susceptible de proposer un geste photographique original, ouvert à l'ensemble des techniques et procédés du médium sans exclusives, comme aux différents registres et sensibilités (documentaire, reportage, plasticien), qui constituerait, année après année, une archive visuelle inédite. La résidence, à dimension internationale, permettra de saisir l'atmosphère du projet d'extension et de transformation du musée de l'Armée dans toutes ses composantes de « laboratoire vivant » grâce à la diversité de ses acteurs et des thèmes de ses parcours, dans une démarche d'auteur mettant notamment l'humain au cœur du propos.

## 4 | Thème de la résidence

### **Les collections du musée de l'Armée**

Né en 1905 de la réunion du musée d'Artillerie et du musée historique de l'Armée, le musée de l'Armée conserve l'une des collections d'histoire militaire les plus riches au monde avec près de 500 000 pièces (uniformes, armes, armures, dessins, peintures, photographies, objets du quotidien, figurines historiques, canons, instruments de musique, affiches, etc.), de toute nature, de toute civilisation et s'étendant chronologiquement, de l'âge du bronze au XXI<sup>e</sup> siècle. Avec près de 1,2 million de visiteurs en moyenne ces cinq dernières années, le musée de l'Armée est l'un des musées parisiens les plus fréquentés. Selon un parti pris chrono-thématique, il invite le public à parcourir sur 15 000 m<sup>2</sup> et en 15 000 objets l'histoire de France et propose en outre au public de découvrir l'architecture du site exceptionnel des Invalides qui lui sert d'écrin dont le Dôme, qui abrite le tombeau de Napoléon I<sup>er</sup>.

### **L'architecture de l'Hôtel national des Invalides et son écosystème**

Repérable dans le paysage parisien grâce aux dorures de son célèbre Dôme, l'Hôtel national des Invalides est un monument d'exception. Édifiée au XVII<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion de Louis XIV, alors à la tête de la plus grande armée d'Europe, la cité des Invalides est ouverte aux vétérans dès 1674.

À la fois hospice, caserne, couvent, hôpital et manufacture, elle accueille plus de 4 000 pensionnaires au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'Hôtel poursuit aujourd'hui sa vocation initiale en abritant l'Institution nationale des Invalides. Le site porte également les valeurs emblématiques de la République, au travers des cérémonies d'hommages nationaux, civils et militaires, de prises d'armes militaires, d'adieu aux armes.

### **La création du musée de l'Armée de demain**

Le Musée ambitionne de devenir, à l'horizon 2030, le musée d'histoire mondiale de la France à travers le fait militaire et guerrier. Il traitera aussi bien des grands capitaines et des batailles, que des armées, des simples soldats comme des civils, en temps de conflits comme en temps de paix. Quatre parcours supplémentaires sont ainsi en cours de construction, consacrés à l'histoire du site, à la période allant de l'après-guerre jusqu'à nos jours, à la colonisation et à la décolonisation, enfin à l'actualité des opérations militaires.

### **La vie et les rythmes au musée de l'Armée**

Le visible (le Musée et ses espaces ouverts au public) et l'invisible (ses réserves, ses coulisses et ses espaces non-accessibles au public); la diversité des métiers de la conservation, de la préservation et de la valorisation du patrimoine soit une variété de professionnels qui assurent l'étude, la conservation, la présentation, l'enrichissement, la restauration, la sécurité et le rayonnement d'un fonds exceptionnel; les parcours des publics, dans leur diversité, dans un musée de site.

### **Le lien armée-Nation et l'éveil du citoyen**

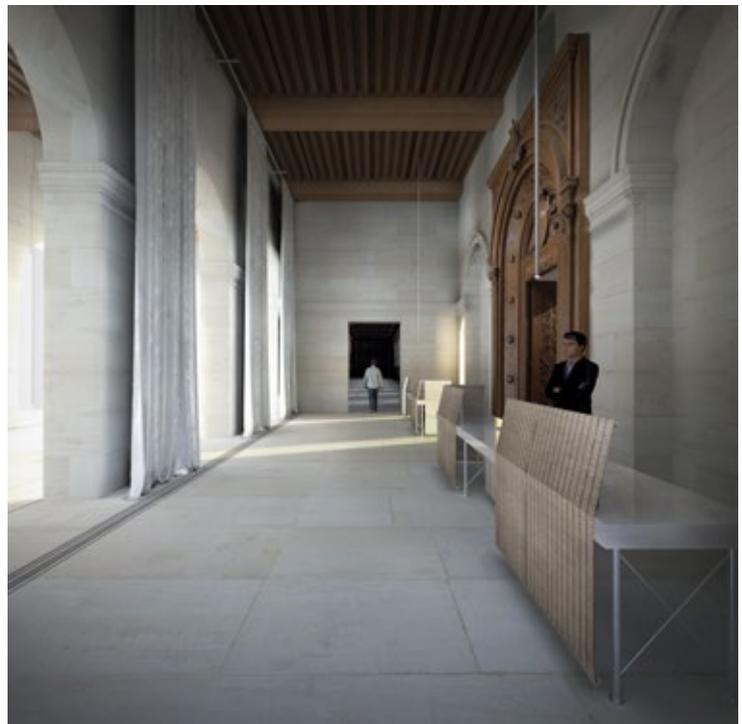
Par ses collections et ses parcours, le musée de l'Armée est un lieu de partage ouvert sur la Cité. Fidèle à sa vocation civique, il contribue à l'éveil et au développement de l'esprit de défense et à l'éducation du citoyen en conservant la mémoire des gloires militaires de la Nation, ainsi que le souvenir de tous ceux qui sont morts pour la France.



Philippe de Poulpiquet  
*Invalides. Mémoires de guerre.*  
*Dernier hommage rendu*  
*à un pensionnaire des Invalides*  
*dans la cathédrale Saint-Louis,*  
Paris, 2017. Épreuve argentique  
sur papier baryté, 40 x 50 cm,  
musée de l'Armée, inv. 2018.51

Projection du futur  
accueil-billetterie MINERVE

Exposition *Photographies*  
*en guerre*, 2022





Façade nord  
de l'Hôtel national  
des Invalides  
Historial Charles de Gaulle  
Récolement  
d'un fonds d'archives



## 5 | Contenu de la résidence et actions mises en œuvre

### Un cadre de travail d'exception

La résidence se déroulera au cœur de l'Hôtel national des Invalides, et plus particulièrement dans les espaces dévolus au musée de l'Armée qui s'étend sur 42% des 14 hectares du site.

L'artiste bénéficiera tout au long de son projet de l'accompagnement d'un « référent artistique » au sein de l'équipe du musée de l'Armée qui lui assurera un soutien administratif, critique, logistique et technique facilitant l'accomplissement de son travail lors de la résidence.

### Un rythme de création sur-mesure

La résidence photographique du musée de l'Armée se déroulera chaque année entre les mois d'avril et d'octobre suivant un rythme personnalisé et adapté aux parties. En dialogue avec les équipes du Musée et son « référent artistique », l'artiste construira un calendrier de travail fractionné en accord avec ses possibilités de présence effective, articulé aux temps de projets et de vie de l'institution en résonance avec son projet artistique.

Suivant le programme décidé, il pourra être invité aux réunions de travail, journées et voyages d'études ; assister aux mouvements et entretiens des œuvres en salles et en réserves, aux montages d'expositions ; suivre des visites particulières ; rencontrer des professionnels de la conservation du patrimoine ; accompagner des missions à l'extérieur, notamment dans le cadre de rendez-vous avec des institutions partenaires et dépositaires, à l'instar du musée de l'Empéri à Salon-de-Provence etc.

### Une participation à la vie culturelle du musée de l'Armée

L'artiste en résidence pourra être ponctuellement associé à certains événements du musée de l'Armée jalonnant sa programmation culturelle, notamment à l'occasion de la Nuit européenne des Musées (mai) et des Journées européennes du patrimoine (septembre).

Selon le souhait et la disponibilité de l'artiste, des actions artistiques et culturelles pourront également être menées à destination de différents publics tels que des ateliers ou des rencontres publiques, *in situ* ou hors-les-murs. Sous réserve d'acceptation, le détail de ces participations sera notifié dans le calendrier établi entre l'artiste et le « référent artistique » au début de la résidence et sa rémunération fera l'objet d'un traitement distinct de la bourse.

### Une restitution des temps forts de la résidence photographique du musée de l'Armée

L'artiste sera invité à témoigner de l'élaboration de son travail au cours de la résidence photographique du musée de l'Armée à l'occasion d'entretiens dédiés, tant pour la communication institutionnelle du Musée via ses réseaux sociaux et son site Internet que pour ses archives.

L'artiste sera également sollicité pour se présenter (parcours et démarche artistique de la résidence) auprès des instances de gouvernance du Musée (comités de conservation, réunions des encadrants et du personnel, conseil scientifique du Musée). En fin de résidence, l'artiste sera invité à un temps de restitution et de présentation du travail élaboré au musée de l'Armée, qu'il soit finalisé ou en cours d'achèvement, sous la forme d'un événement public dont la forme sera définie ultérieurement (exposition, publication, soirée).

## 6 | Les objectifs de la résidence

- Soutenir et révéler les talents photographiques confirmés et en devenir, dans un cadre inédit et encourageant la création ;
- Faire connaître aux artistes le musée de l'Armée, ses collections et ses missions ;
- Faire du musée de l'Armée un acteur du soutien à l'écosystème de la photographie en développant sa visibilité dans le panorama des institutions patrimoniales en charge de la conservation et de la valorisation du médium ;
- Aller à la rencontre d'un public élargi à travers un médium artistique accessible et reconnu ;
- Enrichir le fonds patrimonial du musée de l'Armée dans sa diversité.

## 7 | Le budget de la résidence

L'artiste bénéficiera d'une bourse d'un montant forfaitaire total de 10 000 € brut TTC pour la période de résidence comprise entre le mois d'avril et le mois d'octobre de l'année 2023.

Un contrat de résidence photographique du musée de l'Armée précisant son montant, ses modalités, le règlement intérieur et les engagements entre les parties sera établi avec l'artiste au début de la résidence.

Cette somme inclut :

- Les honoraires de résidence ;
- Les frais de transports, de repas et d'hébergements.

Le versement de la somme sera échelonné et les dates de paiement figureront au contrat de résidence photographique du musée de l'Armée.

L'artiste accueilli en résidence disposera d'un bureau de passage au sein de l'édifice, d'une carte lui permettant de déjeuner à un tarif très préférentiel au restaurant administratif, des accès nécessaires à une grande fluidité de circulation dans les espaces tout en étant soumis, au même titre que l'ensemble des personnels du site, au respect des rythmes et des conditions de déroulement des cérémonies qui jalonnent le calendrier officiel et mémoriel.

Dans la mesure du possible et en fonction du calendrier de présence de l'artiste établi au début de la résidence photographique du musée de l'Armée, une aide logistique sera proposée pour la réservation de logement et/ou de nuitées d'hôtel à des prix maîtrisés.

## 8 | Gestion des droits

Le musée de l'Armée s'engage à respecter notamment le droit de la propriété littéraire et artistique et effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exploitation des œuvres qui seront créées dans le cadre de la résidence photographique du musée de l'Armée.

Un contrat de cession de droits d'auteur pourra ainsi être établi entre le musée de l'Armée et l'artiste dans le cas de projets de valorisation *ad hoc* (exposition, publication).

## 9 | Candidater à l'appel

### Calendrier général du projet

- Lancement de l'appel à candidature le 10 novembre 2022
- Réception des candidatures : au plus tard le 10 février 2023
- Choix et annonce des candidats finalistes : fin mars 2023
- Jury de sélection et annonce du candidat finaliste : avril 2023
- Déroulement de la résidence entre avril et octobre 2023

### Modalités de sélection

La candidature à la résidence photographique du musée de l'Armée est ouverte à tout photographe professionnel quel que soit son registre d'expression (documentaire, reportage, plasticien), sans considération d'âge ni de nationalité. Les candidats doivent déjà avoir exposé ou publié leurs images.

### La sélection s'effectue en deux étapes

#### Étape 1: pré-sélection numérique

Tous les dossiers circonscrits au contenu de l'appel reçus complets et conformes aux normes de présentation avant la date limite de dépôt seront examinés par un jury pluridisciplinaire (historien du médium, galeriste, expert, enseignant, responsable de l'édition photographique de presse, éditeur, institutionnel, journaliste). Toute candidature incomplète ou non conforme sera déclarée irrecevable.

#### Étape 2: entretien devant le jury

Cinq candidats finalistes maximums seront ensuite sélectionnés et invités à un entretien de 20 minutes devant le jury dont les décisions sont souveraines. Les candidats seront informés de la délibération au plus tard mi-avril 2023. L'annonce du lauréat sera publiée sur le site institutionnel du musée de l'Armée.

### Documents à joindre pour la candidature

- Le formulaire de candidature dûment complété ;
- La copie recto et verso de la carte d'identité ou du passeport pour les candidats de nationalité étrangère ;
- Une biographie ou un curriculum-vitae incluant notamment la formation, les participations à des expositions ou festivals, les livres publiés, une revue de presse etc. dont la longueur ne devra pas excéder trois pages A4 ;
- Une documentation artistique resserrée au format PDF accompagnée d'un texte présentant les séries les plus représentatives et/ou l'univers et la démarche photographique. L'iconographie totale inclura 10 à 20 images maximum au format JPG, 300 dpi, compression qualité moyenne, le long côté de l'image ne dépassant pas 12 cm ;
- Une note d'intention de la candidature de 6 000 signes maximum soulignant les motivations et les axes d'intérêts pour le projet de Résidence photographique au musée de l'Armée, la méthodologie de travail, les pistes artistiques ou documentaires envisagées ;
- Un résumé de la note d'intention de 500 signes.

## 10 | Modalité d'envoi et contact

Il est demandé de remplir de manière exhaustive le formulaire en ligne.

Le dossier de candidature complet doit être obligatoirement adressé par voie dématérialisée par courriel à : [residence@musee-armee.fr](mailto:residence@musee-armee.fr)

Contact :

[residence@musee-armee.fr](mailto:residence@musee-armee.fr)

→ Afin de répondre à l'appel, les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, télécharger le Projet scientifique et culturel du musée de l'Armée [ICI](#).

Ils peuvent également se rendre en salle de consultation Général Niox afin d'accéder aux ressources de la Médiathèque d'étude et de recherche du Musée. Une sélection de 1200 ouvrages est en libre accès : usuels et ouvrages de référence sur les thématiques des armes, armures, de l'artillerie, des uniformes français et étrangers, des emblèmes, sur l'histoire et l'histoire militaire, sur les Invalides, ainsi que les publications du musée de l'Armée, 70 périodiques et des catalogues de ventes consacrées aux militaria. Des postes informatiques donnent également accès à des ressources numérisées.

Pour en savoir plus : <https://www.musee-armee.fr/collections/documentation-et-bibliotheque.html>

Retrouvez également le musée de l'Armée avec le partenariat [Google Arts & Culture](#)

→ Aucun rendez-vous ne sera proposé aux candidats pendant la phase de sélection, toutes les demandes devront être adressées par courriel à : [residence@musee-armee.fr](mailto:residence@musee-armee.fr)

## 11 | Engagement envers le musée de l'Armée suite à la résidence

L'artiste sera invité à remettre un court rapport au musée de l'Armée sous la forme d'un retour d'expérience décrivant son temps et son atmosphère de travail au sein de l'institution et dans ses éventuelles missions à l'extérieur, dans un délai de deux mois suivant la fin de la résidence.

L'artiste s'engagera à mentionner le musée de l'Armée à chaque publication ou exposition de ses œuvres créées dans le cadre de la résidence photographique du musée de l'Armée.

### Crédits photos

**Couverture :** Yan Morvan, Photo © Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Yan Morvan | **2<sup>e</sup> de couverture :** Lisa Sartorio, Photo © Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Lisa Sartorio | **3<sup>e</sup> de couverture :** © Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais p. 3, 7, 8 : © Anne-Sylvaine Marre-Noël | p. 7 : en haut © Philippe de Poulpique **milieu** © Helft&Pinta | p. 8 : © Pierre Antoine, musée de l'Armée

**Crédits photos du jury :** 1. Dimitri Beck © Pierre Anthony Allard. | 2. François Boucard © Delphine Dauphy | 3. Jean- François Camp © DR | 4. Nathalie Chapuis © DR | 5. Heloise Conesa BNF © D.Desrue | 6. Véronique Figini-Veron © Marie-Pierre Margherini | 7. Ariane James-Sarasin © Anne-Sylvaine Marre-Noël | 8. Luce Lebart © Marie Rouge magazine *Fisheye* | 9. Sylvie Lerat © DR | 10. Lucie Moriceau-Chastagner © Stéphane Vendran | 11. Erika Negrel © François Mourra | 12. Daniel Regard © DR

## Les membres du jury



**Dimitri Beck**

Né à Paris en 1972, Dimitri Beck a commencé sa carrière comme journaliste indépendant. Depuis 2008, il est le directeur de la photographie du magazine *Polka* (magazine, galerie et factory), dont il est l'un des membres fondateurs aux côtés de la famille Genestar. Dimitri Beck intervient régulièrement lors de conférences sur la narration par l'image et enseigne au sein du département de journalisme de Sciences Po - Paris et à l'école de photographie Spéos. Si pendant plusieurs années il a été chroniqueur sur France Info, il intervient aujourd'hui sur TSF Jazz. Après avoir travaillé au sein de l'agence *Webistan*, initiée par Reza, à Paris, il a dirigé, de 2004 à 2006, l'agence *Aina Photo* à Kaboul, participant à la formation d'une génération de photographes afghans et à sa promotion et a été en parallèle le rédacteur en chef du magazine *Les Nouvelles de Kaboul ainsi que de New Afghanistan*.



**François Boucard**

François Boucard est depuis 1998 le responsable de la galerie municipale le Carré d'Art à Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine). Créée en 1991, cette structure est la seule galerie permanente de l'agglomération rennaise dédiée exclusivement à la photographie depuis 1997. À la manœuvre d'une riche programmation grâce à un rythme régulier d'expositions d'auteurs photographes (six à sept par saison) *in situ* et hors les murs, il développe les actions de la galerie en trois directions : les publics (programmation diversifiée, actions pédagogiques) ; les artistes (soutien à la photographie d'auteur par l'organisation de résidences et aide à l'édition de livres de photographies) ; le rayonnement culturel grâce à de nombreux partenariats menés avec les acteurs de la vie locale favorisant des approches pluridisciplinaires. Membre du réseau Diagonal depuis 2020, le Carré d'Art a rejoint en 2021 le réseau a.c.b., art contemporain en Bretagne.



**Jean-François Camp**

Alors qu'il est photographe du ministère de l'Environnement en Iran, Jean-François Camp ouvre un laboratoire photographique à Téhéran en 1975. Formé à la School of Visual Arts à NYC, il participe à la réalisation de 10 films sur l'Iran pour Antenne 2. De 1979 à 1981, il couvre la révolution islamique, puis, de retour en France, travaille pour le laboratoire *Publiphoto*. En 1986, il crée, avec Pascal Hérold, le laboratoire *DUPON Bastille*, qui devient l'un des partenaires réguliers du festival *Visa*. Jean-François Camp est un grand soutien de la photographie d'auteurs et crée, avec Jean-François Forchandre, le prix *Planète Albert Kahn* et, avec Élisabeth Bret Sayer, le prix *Un photographe pour Eurazeo*. Il fonde le Centre International du Photojournalisme à Perpignan dans le cadre de l'Association *Visa Pour L'Image* dont il devient vice-président. Il reprend la galerie de l'agence Cosmos avec Annie Boulat et crée l'Espace DUREV dédié aux photographes. En 2019, avec Jean Luc Monterosso, il conçoit le prix de l'Académie des Beaux-Arts William Klein, dont le premier lauréat est le grand photographe indien Raghu Rai, membre de l'agence Magnum.



**Nathalie Chapuis**

Historienne de l'art de formation, Nathalie Chapuis codirige les éditions Atelier EXB après dix années de collaboration avec Xavier Barral. Elle a édité de nombreux ouvrages avec des institutions du monde de la photographie, en France comme à l'étranger, dont le Centre Pompidou, Le Bal et la Fondation Henri Cartier-Bresson, à Paris, ou encore le Fotomuseum de Rotterdam et le Mass Moca à Los Angeles. Parmi ses dernières publications figurent les ouvrages *Ruines* de Josef Koudelka, *Between Worlds* de Harry Gruyaert, *Dear Franklin* de Kurt Tong et *Talashi* d'Alexis Cordesse.



**Héloïse Conésá**

Docteure en histoire de l'art de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne, Héloïse Conésá est conservatrice du patrimoine en charge de la photographie contemporaine à la Bibliothèque nationale de France depuis 2014. Elle a été commissaire ou co-commissaire de plusieurs expositions parmi lesquelles : *Dans l'atelier de la mission de la DATAR* (Arles, 2017), *Paysages français, une aventure photographique* (BnF, 2017), *Denis Brihat, de la nature des choses* (BnF, 2019), *Ruines - Josef Koudelka* (BnF, 2020), *La photographie à tout prix : une année de prix photographiques à la BnF* (2021), *Ce monde qui nous regarde : les 15 ans de l'agence NOOR* (BnF, 2022). Elle prépare actuellement l'exposition *L'épreuve de la matière* (BnF, 2023) ainsi que *Noir et blanc, une esthétique de la photographie* (BnF, 2023) et présentera à la BnF en 2024 la restitution de la grande commande photographique confiée à la BnF par le ministère de la Culture : « Radioscopie de la France des années 2020 ».



**Véronique Figini-Veron**

Experte près de la cour d'appel de Paris, Véronique Figini-Veron est historienne de la photographie. Membre du conseil d'administration de l'Association pour le Développement de l'histoire culturelle (ADHC), elle co-dirige le séminaire de recherche "Photographie et Histoire" en collaboration avec les Archives nationales et co-encadre l'atelier "La socio-photographie enquête sur la transition numérique", soutenu par ArTeC. Maîtresse de conférences, chercheuse au Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation (CEMTI, Université Paris 8), associée au Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (CHS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/CNRS). Ses recherches sont centrées sur l'État et la photographie, les politiques publiques photographiques et leurs enjeux tant sur le plan national (leurs usages à caractère social et pédagogique) que transnational (leur rôle dans les relations internationales).

## Les membres du jury



**Ariane James-Sarazin**

Ariane James-Sarazin est archiviste-paléographe, conservatrice générale et directrice adjointe du musée de l'Armée. Diplômée de l'École du Louvre spécialité « histoire de la photographie », elle obtient un doctorat en histoire de l'art à l'École pratique des hautes études en 2003. Elle devient adjointe à la directrice de la maison de la mémoire de la V<sup>e</sup> République. De 2000 à 2009, elle occupe un double poste de cheffe du département de l'action culturelle et éducative et directrice du musée de l'Histoire de France aux Archives nationales. Ariane James-Sarazin prend ensuite la tête du service des Expositions de la BnF, avant de diriger les cinq musées de la ville d'Angers. En 2016, elle devient chargée de mission « Pass Culture Grand Paris » au ministère de la Culture, puis inspectrice des musées de France et enfin conseillère scientifique à l'INHA en charge du domaine de l'histoire des collections, des institutions artistiques et culturelles et de l'économie de l'art. Elle enseigne, en outre, à l'École du Louvre, à l'Université catholique d'Angers, ainsi qu'à l'université d'Angers. Elle a, tout au long de sa carrière, coordonné et produit de nombreuses expositions consacrées à la photographie ancienne et contemporaine.



**Luce Lebart**

Luce Lebart est historienne de la photographie, commissaire d'exposition et chercheuse rattachée à la collection *Archive of Modern Conflict*. Elle a dirigé l'Institut canadien de la photographie après avoir été directrice des collections de la Société française de photographie et responsable des fonds figurés aux Archives départementales de l'Hérault. Elle est l'auteur d'une trentaine d'expositions présentées en France et à l'International parmi lesquelles *Cloud Album* (Vancouver, 2022); *La Saga des inventions. Du masque à gaz à la machine à laver*, réalisée à partir des archives du CNRS (Rencontres d'Arles, 2019) ou encore *Gold and Silver / Or et argent* au musée des Beaux-arts du Canada en 2017. En 2022 Luce Lebart a rejoint la direction artistique du festival *Fotografia Europea* de Reggio Emilia. Elle est l'auteur de livre de photo créatifs tel *Mold is beautiful* (Poursuite, 2015) et *Inventions* (Rvb-Books et CNRS); d'ouvrages généralistes tel *Les grands photographes du XX<sup>e</sup> siècle* (Larousse, 2017) ou *Le musée départemental Albert Kahn* (Gallimard, 2022), et d'ouvrages plus spécialisés comme *Les silences d'Atget* (Textuel, 2015) et *A World History of Women Photographers* (Thames and Hudson).



**Sylvie Lerat**

Responsable de la communication de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (Oppic) depuis 2001, Sylvie Lerat est également chargée des commandes photographiques de l'établissement. Dans la continuité des grands maîtres d'ouvrages de l'Etat, l'Oppic poursuit sa mission de mémoire archivistique en confiant à des photographes des projets uniques. Donner à voir et comprendre l'architecture, les lieux, l'indicible, le grandiose, les transformations, l'infime, l'humain... à travers une vision singulière, tout est l'enjeu de ces commandes.



**Lucie Moriceau-Chastagner**

Titulaire de masters en Histoire de l'art et en Muséologie (Université Rennes II et École du Louvre), Lucie Moriceau-Chastagner est responsable de la collection de photographies du musée de l'Armée et adjointe à la cheffe du département beaux-arts et patrimoine depuis 2021. De 2008 à 2021, elle a œuvré à la conservation et à la valorisation des archives photographiques et audiovisuelles de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD). Elle a assuré plusieurs commissariats et co-commissariats d'expositions dont *Raymond Depardon : 1962-1963, photographe militaire* (musée national de la Marine et musée du Service de santé des armées, 2019-2020), *Les Français au travail 1945-1980. Archives photographiques de La Documentation française* (Blois, 2021) et *Photographies en guerre* (musée de l'Armée, 2022).



**Erika Negrel**

Erika Negrel est depuis 2017 secrétaire générale de Diagonal, réseau français des lieux de diffusion et de production dédiés à la photographie. Elle a œuvré pendant une quinzaine d'années en tant que responsable de programmes de résidences en art contemporain et a participé dès 2008 au développement du réseau d'art contemporain territorial de la métropole marseillaise « Provence Art Contemporain » notamment par la conception et l'organisation de la manifestation « Le printemps de l'art contemporain ». Depuis 2017, elle est également la co-fondatrice d'un programme d'accompagnement à la professionnalisation pour les artistes visuels en Région Sud, « Curriculum Chromé ».



**Daniel Regard**

Photographe depuis plus de 40 ans, Daniel Regard fonde aux côtés de Pierre Le Govic « Les Artisans du Regard. » Professionnel de la photogravure dédiée aux livres d'art, il a su instaurer dans la durée un lien de confiance avec les éditeurs, photographes et plasticiens avec lesquels il collabore depuis 2003. Il transmet aujourd'hui son expérience à de jeunes collaborateurs, et a confié la direction de l'atelier à son fils Clément Regard. Il a développé à la demande d'artistes une activité de tirage numérique et d'impression de série limitée.



Gustave Le Gray,  
*Camp de Châlons : manoeuvres  
du 3 octobre 1857*  
Épreuve monochrome sur papier  
albuminé, (vers 1865 - album Lepic),  
29.3 x 36.9 cm, musée de l'Armée,  
inv. 9512.1.17

## **Musée de l'Armée**

Hôtel national des Invalides  
129, rue de Grenelle  
75 007 Paris  
+33 (0)1 44 42 38 77

### **Contact**

[residence@musee-armee.fr](mailto:residence@musee-armee.fr)

### **Suivez-nous !**

